

*Les Brèves du conseil municipal  
du 16 mai 2019*



Le conseil municipal, réuni en date du 16 mai 2019, a délibéré.  
Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.

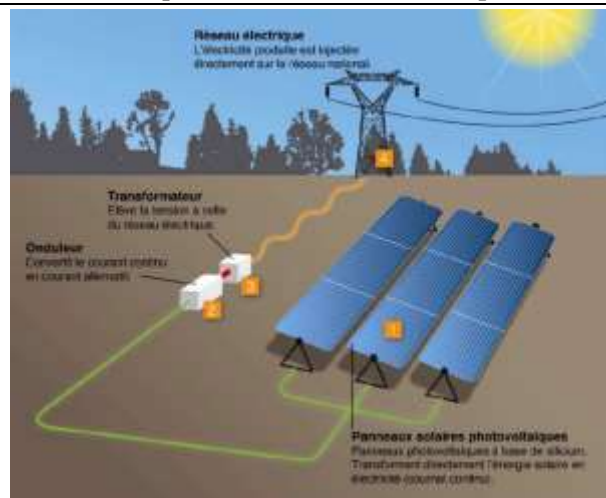
**1) Ancien terrain militaire rue de Strasbourg : projet de centrale photovoltaïque par ENGIE GREEN**

Un appel d'offre spécifique au Haut-Rhin portant sur la réalisation et l'exploitation d'installation de production d'électricité à partir de l'énergie solaire a été lancé dans le cadre de la « transition énergétique du territoire de Fessenheim ». La candidature est possible sur 3 périodes allant de juillet 2019 à juillet 2020. Dans ce cadre, la société industrielle spécialisée en développement de photovoltaïques ENGIE GREEN France a été retenue par le conseil pour la réalisation d'un projet de centrale photovoltaïque avec la SAEM VIALIS, via la SAS constituée dans ce but : la « Centrale PV Volgelsheim ».

Le projet se situe sur un terrain communal de 22 hectares, l'ancien terrain militaire situé rue de Strasbourg. Il consiste en l'installation d'environ 2 000 tables à panneaux solaires, pour une production annuelle permettant d'alimenter en énergie renouvelable, chauffage compris, 10 000 personnes.

Les conseillers municipaux ont autorisé le Maire à signer une promesse de bail emphytéotique pour ce terrain, d'une durée de 36 ans qui donnera lieu, en contrepartie de l'occupation, au versement d'un loyer annuel à la commune.

Le dossier de candidature sera présenté fin juillet auprès de la Commission Régionale de l'Energie pour une publication des lauréats en septembre. Si le projet est retenu dès la 1<sup>ère</sup> session, une demande de permis de construire sera déposée et une enquête publique devrait avoir lieu de fin février à fin avril 2020. Selon le planning prévisionnel, la construction de la centrale photovoltaïque, qui dure un peu moins d'un an, pourrait commencer dès septembre 2020.



**2) ZAC du Square des bords du Rhin : suppression de la Zone d'Aménagement Concerté**

La ZAC a été créée en 2003 pour la reconversion de la caserne Abbatucci en vue d'y accueillir un programme mixte d'habitat, d'activités tertiaires et artisanales et d'espaces publics. Aujourd'hui, l'ensemble des aménagements prévus dans le programme des travaux (réseaux et voiries dont la rue du Poilu, piste cyclable, parking, parc paysager,...) est finalisé ainsi que la réhabilitation des immeubles à l'exception d'un bâtiment : les conseillers ont donc décidé de supprimer la ZAC sur la présentation d'un bilan financier excédentaire.

**3) Rénovation du bâtiment du complexe sportif : résultats de la consultation**

Les 16 lots pour les travaux de rénovation du bâtiment ont été attribués pour un montant total de 830 381 € TTC. Les travaux ont démarré le 15 mai et la fin du chantier est prévue pour fin novembre 2019. Afin de permettre aux associations de vider l'ensemble des locaux, un chapiteau, un conteneur, une benne à ordures ainsi que 2 bungalows-vestiaires ont été loués pour un montant de 10 619 € TTC.

**4) Cheminement Personnes à Mobilité Réduite de la Girandière à la ZAE du château d'eau : résultat de la consultation de maîtrise d'œuvre**

La mission de maîtrise d'œuvre et de levé topographique a été confiée au bureau SETUI pour la somme de 6432 € HT.

## 5) Rénovation de l'école primaire Charles Perrault



Les conseillers ont validé l'achat du nouveau mobilier choisi par l'équipe enseignante pour 11 salles pour un montant de 45 437 € TTC. Le matériel informatique utilisé actuellement à l'école étant obsolète, il a été décidé de doter chaque classe d'un tableau interactif, 1 ordinateur portable pour le pilotage du tableau, 1 vidéoprojecteur, 3 ordinateurs et 1 imprimante. Pour les 7 classes, cela fait un montant total de 62 000 € TTC.

Une nouvelle consultation a été lancée pour inclure dans les travaux de rénovation de l'école la réfection du sol du préau.

## 6) Marché de maintenance des équipements de chauffage, ventilation, adoucisseur, Eau Chaude Sanitaire et climatisation : résultat de la consultation

Le nouveau contrat de maintenance concernant les bâtiments communaux a été attribué à l'entreprise STIHLE SAV 68 pour un montant de 67 823 € TTC sur une période de 3 ans.



### **Elections européennes Dimanche 26 Mai 2019**

Le bureau de vote situé en mairie sera ouvert de 8h à 18h.

Pour voter, merci de vous présenter muni de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.



### **Déchèterie mobile par la ComCom du Pays Rhin-Brisach**

Pour désengorger la déchèterie de Biesheim, une déchèterie mobile sera à Volgelsheim les samedis 25 mai et 15 juin de 9h à 12h puis de 14h à 18h sur l'espace vert à l'intersection de la rue de Lorraine et la rue d'Alsace.

### **NOUVEAU : location de matériel par le CAVO**

Les habitants de Volgelsheim peuvent louer auprès du CAVO le matériel suivant : vaisselle, matériel de cuisine et de cuisson, tonnelles, mange-debout ... Vous trouverez la liste de tout le matériel à louer sur le site internet [www.volgelsheim.fr](http://www.volgelsheim.fr), rubrique documents à télécharger « divers » ou sur la page du CAVO rubrique vie associative.



### **Mise à disposition de la population de compost au Point Vert**

Du compost sera disponible pour les particuliers (en quantité raisonnable pour chacun et interdiction remorque agricole) au Point Vert aux horaires d'ouverture habituels. La date de récupération du compost sera communiquée via les panneaux lumineux, sur le site internet de la commune et par un affichage au Point Vert.

### **Repair Café à Volgelsheim**



### **Carte ambassadeur de l'office de tourisme du Pays Rhin Brisach**

Devenez AMBASSADEUR du Pays Rhin-Brisach et bénéficiez de nombreux privilèges ! Disponible gratuitement à l'Office de Tourisme Pays Rhin-Brisach, la carte ambassadeur s'adresse à toute personne de plus de 18 ans résidant ou travaillant dans l'une des 29 communes du Pays Rhin-Brisach. Pour obtenir votre carte, il vous suffit de vous présenter à l'accueil de l'Office de Tourisme aux horaires d'ouverture, avec les éléments suivants : 1 pièce d'identité, 1 justificatif de domicile ou un justificatif de travail et 1 photo d'identité récente. La carte ambassadeur permet de bénéficier de nombreux avantages comme par exemple 1 entrée gratuite pour une entrée payée à l'écomusée, au Parc du petit prince, musée Gallo-Romain, des réductions chez des producteurs locaux ou des restaurateurs .... "L'action a été soutenue par l'Europe et le FEADER via le programme LEADER Rhin-Vignoble-Grand Ballon".

